

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 3 (1946)

**Heft:** 23

**Rubrik:** Échos romands

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TABLEAU DES COURS FÉDÉRAUX DE CHEFS DE L'INSTRUCTION PRÉPARATOIRE Juillet-Septembre 1946

No	Date	Genre de cours	Langue	DROIT DE PARTICIPATION					Total	
				Frh.	Ge.	Ne.	Vd.	Vs.		Be.
16.	8—13.7.	Cours intr. I. P. maîtres pr.	mixte	selon dispositions spéciales					100.	
17.	15—20.7.	Cours intr. I. P. maîtres sec.	»	»	»	»	»	»	80.	
18.	22—27.7.	Cours intr. I. P. ecclésiastiques	»	»	»	»	»	»	60.	
19.	29.7.3.8.	Cours féd. chefs Base I et hockey	»	»	»	»	»	»	50.	
21.	12—17.8.	Cours féd. chefs pr. écoliers Base I	français	4.	6.	5.	15.	10.	4.	50.
22a.	27.28.7.	Cours de cadres Instr. alp.	mixte	—	—	—	—	—	—	—
24.	12.17.8.	Cours féd. chefs instr. alpine	français	2.	3.	4.	6.	9.	2.	30.
25.	26.31.8.	Cours féd. chefs Base I	»	7.	8.	8.	24.	16.	7.	80.
26a.	28-31-8.	Cours cadres Instr. Serv. camp.	mixte	—	—	—	—	—	—	—
26.	2-7-9.	Cours féd. chefs Serv. camp.	français	5.	5.	5.	14.	10.	5.	50

Toutes les inscriptions doivent être adressées sans retard au Bureau cantonal pour l'Instruction préparatoire. Les cours de Base I sont réservés aux chefs prévus pour l'I. P. Les cours de Base II sont des cours de perfectionnement et sont réservés aux chefs I. P. déjà actifs. Les participants qui n'ont pas encore fait leur école de recrue recevront la même indemnité que celle prévue pour les écoliers, soit 2 frs. par jour.

Rédaction.

### COURS DE NATATION ET D'INSTRUCTION ALPINE

Nous rappelons à nos lecteurs que les instructions concernant ces cours sont contenues dans les Nos. 12, 13, 14, de 1945, et No. 20, de 1946, de notre revue.

Les chefs qui ne disposeraient plus de ces Nos. peuvent les obtenir par l'intermédiaire de l'O.F.I. qui dispose d'une certaine réserve.

Nous vous rappelons à ce propos la nécessité de conserver tous les Nos. de votre journal.

Rédaction.

nement, stades. Ainsi que le releva l'auteur du projet, M. le colonel Tharin, il est nécessaire de tenir compte dans ce programme des expériences faites dans les autres grandes villes de notre pays et de celles réalisées à l'étranger avant la guerre.

Les amateurs de statistiques en ont établi de fort probantes en l'occurrence : pour une cité comme la nôtre, les besoins sportifs réclament quelque trente salles de gymnastique, avec autant de petits terrains d'entraînement à proximité immédiate, un nombre à peu près égal de places de jeu : terrains de football, de hockey sur terre, de handball. Or nous avons à Lausanne quatorze salles de gymnastique annoncées au dernier recensement et près de quinze places de jeu. Il faut donc construire, et construire vite.

Et c'est ici qu'interviennent les considérations d'urbanisme, car il faut distinguer les différentes destinations de ces constructions. Ainsi que les professeurs de gymnastique de nos écoles l'ont relevé lors de la dernière assemblée de la commission des sports, notre jeunesse n'a plus la possibilité de se dépenser sainement, à moins de sortir, souvent fort loin, de la ville. Les préaux ont tous été goudronnés, les grands terrains de

VAUD.

### LES TERRAINS DE JEU ET L'URBANISME LAUSANNOIS

Dans un récent compte rendu de la séance de la commission sportive lausannoise, nous avons pu constater que nos autorités et tous les préposés au développement sportif de notre ville avaient mis sur pied un vaste programme de construction et d'amélioration de nos installations : halles de gymnastique, terrains d'entraî-

Beaulieu sont occupés toute l'année ou presque, et devant les casernes, les recrues font l'exercice. Inutile d'essayer de mettre un pied sur les terrains des grandes sociétés sportives qui veillent à leur parfait entretien, — et cela se comprend. Un premier effort doit donc être porté en ce sens, en créant, dans la mesure des possibilités, des places de jeu réservées aux enfants en les décentralisant par quartier.

Ces terrains de sociétés, il en existe déjà un bon nombre. Il est utile de les séparer en différentes catégories. Il y a tout d'abord les petits terrains de gymnastique uniquement. On ne construit plus en effet de halle de gymnastique sans un terrain à proximité immédiate, où l'on peut mettre en pratique l'enseignement donné en salle. Celle-ci n'est ainsi qu'un pis-aller en cas de mauvais temps, la garantie de la continuité de l'enseignement.

Dans un rayon de dix minutes, les théoriciens en la matière prévoient l'aménagement de terrains d'athlétisme, plus vastes, mais qui ne doivent pas encore atteindre aux proportions du stade. Celui-ci est réservé aux sociétés de sports. Il doit être situé dans la proche périphérie de la ville, à vingt minutes au grand maximum. De grandes améliorations doivent être apportées aux installations lausannoises déjà existantes : aménager premièrement les abris, les douches, les vestiaires. Il est inconcevable qu'une équipe de football ne dispose pas du moindre couvert en cas de pluie et que des joueurs qui viennent de terminer un match en hiver soient obligés d'aller se changer à dix minutes du terrain. On doit aussi encourager la création d'installations communales, dont les clubs pourraient s'assurer l'usage moyennant finance et qui seraient placées sous un gardiennage officiel.

Enfin, et c'est un projet bien cher au coeur de certains Lausannois, on parle beaucoup dans les coulisses de la Commission des sports d'un vaste stade sur le modèle du gymnase antique. On entre ici dans le domaine des réalisations de longue haleine, à long terme. Pourquoi ne concevrait-on pas un vaste stade, qui pourrait servir lors des grandes manifestations sportives et qui pourrait être fragmenté les dimanches ordinaires pour l'utilisation aux fins habituelles par les sociétés locales. On va même plus loin : pourquoi ne tenterait-on pas d'aménager une sorte de

centrale des sports où chaque citoyen aurait la possibilité de se rendre, de prendre une cabine, — tout comme à la plage —, de louer une paire de souliers à pointe et de faire tranquillement sa petite séance d'entraînement.

**Rédaction.** — Nous voyons très bien vingt-deux gaillards décidés descendant dans cette magnifique place de verdure, louant souliers et maillots, y allant de leur partie de football et regagnant leur bureau ou leur magasin après avoir bénéficié de tous les avantages que pourraient offrir des installations modernes. L'idée est lancée depuis quelques années déjà. Elle est fort réalisable. Aux architectes de ne pas abîmer ce joyau de la ville qu'est Vidy.

Nous avons résumé ici les principaux projets qui figurent dans le plan de M. le colonel Tharin. Les premiers demandent une réalisation sinon immédiate, du moins rapide. Il en va du développement sportif, touristique de notre ville, et, en dernière analyse, du développement et de la santé de notre jeunesse et des citoyens. La cause est en de bonnes mains. Lausanne se doit de prendre place parmi les grands centres sportifs européens, elle qui est le berceau de l'olympisme et la patrie de son grand rénovateur, le baron de Coubertin.

M. M.

#### AVIS.

Les personnes qui ont reçu le présent numéro et qui désirent recevoir notre revue régulièrement sont priées de nous communiquer leur adresse exacte. La revue est mensuelle et gracieusement offerte.

**Secrétariat romand  
O.F.I.  
Macolin s/Bienne.**

#### ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », O.F.I.  
Macolin.

**Changements d'adresse :** Prière de les annoncer sans retard à l'O.F.I. en indiquant l'ancienne adresse.

**Nouvelles adresses :** Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir votre journal.

## AUTOUR D'UN STADE ET EMPLACEMENT DE SPORTS

Voici de nouveau arrivé le moment de reprendre notre activité totale. A l'individuel comme au travail de section, personne ne devra lâcher prise. Cette période est toujours un sujet de soucis et d'ennuis pour diverses raisons. C'est entre autres, l'importante question du terrain et des installations nécessaires pour nous permettre un travail intéressant.

Dès que sont revenus les beaux jours, chacun sent le besoin de quitter notre local d'hiver, cette grande salle, où pendant les mois froids, notre activité va au ralenti, pour retrouver nos emplacements d'été. Là on profite du soleil, on respire l'air pur tout en jouissant d'une belle soirée ou d'un beau dimanche matin pour s'entraîner chacun dans sa discipline.

Nous devons rendre hommage aux propriétaires du terrain du Grand Hôtel qui, grâce à notre président-plénipotentiaire, nous autorisent chaque année à l'utiliser pour notre entraînement. Mais ce terrain est-il vraiment ce qu'il devrait être ? D'aucuns diront qu'il vaut mieux un tiens que deux tu l'auras. Ceux qui voient les choses à fond opteront pour une amélioration en rapport avec les exigences de notre activité.

Voyons nos athlètes, et avec eux toute l'activité sportive des écoles et de l'Instruction préparatoire.

Comment peuvent-ils se préparer à affronter les concours et à pouvoir se mesurer avec leurs camarades qui disposent de stades bien aménagés. Les pistes pour les courses n'existent pas. Les emplacements pour les jets ne sont pas marqués. Cela représente une grosse perte de temps pour leur aménagement de fortune, ce qui est surtout regrettable en été, le soir. En outre, les poutres mal fixées se déplacent au moindre contact du pied, sans compter qu'il faut chaque fois une chevillère pour mesurer les longueurs. Les emplacements fixes ont, en outre, l'incontestable avantage de prévenir les accidents, provoqués souvent par des garçons qui jettent et lancent dans n'importe quelle direction.

Il ne nous appartient pas de trop et tout critiquer. Nous nous permettons seulement de donner notre avis sur une question qui nous tient à

coeur et que nous défendons depuis quelques années. On fait chez nous de gros efforts pour que la jeunesse fasse du sport. L'I. P. organise des cours en vue du recrutement. Les examens des capacités physiques post-scolaires améliorent la gymnastique dans les écoles et pour beaucoup cela s'arrête là. Ceux qui ont le goût du sport continueront, mais pour les autres, il nous semble que l'Etat aura perdu son temps et son argent. Ceci se présente sous le même angle au militaire en ce qui concerne le tir. Le bon tireur qui aime ce sport est trop souvent mis de côté et ne peut tirer suffisamment, au profit du mauvais tireur. Ce dernier est gratifié de munition supplémentaire sans que pour autant ses qualités s'améliorent au prorata du sacrifice consenti pour eux. C'est là aussi dans une certaine mesure de l'argent perdu. Il ressort de ces déductions qu'il vaudrait peut-être mieux renoncer à faire trop boire des ânes qui n'ont pas soif.

Dans certains milieux de notre bourg on a essayé de lutter contre les dancings et les bars. On s'est élevé contre le danger que représente pour les jeunes gens la fréquentation abusive de ces lieux de distractions. Nous ne prendrons pas parti dans ce débat, mais nous constatons que l'on se borne à critiquer et à vouloir interdire. Que propose-t-on en compensation ? Il faut qu'une jeunesse bouge. C'est son propre. L'empêcher d'agir et d'avoir des distractions à part ses obligations professionnelles ou autres, c'est aller contre la nature et c'est peine perdue. Il faut diriger ses ébats, l'orienter sur un stade tout en condamnant le chemin du bar. Il faut aider ceux qui luttent pour le développement du sport sain. A l'heure actuelle, il nous paraît urgent de créer à Château-d'Oex un stade et des installations adéquates qui tenteraient les jeunes, nous en sommes certains. Qu'en pensez-vous, amis gymnastes ?

On se demande souvent si les nordiques, les Finlandais en particulier, sont des surhommes ou s'ils sont constitués comme nous ? A quoi tient leur grande supériorité dans les manifestations athlétiques mondiales ? La réponse est connue par ceux qui se sont sérieusement penchés sur ce problème. Nous nous réservons de réunir la documentation relative à cette question et d'y revenir dans un prochain numéro.

Fd. Escher.